

# CONFERENCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

## GROUPE DE TRAVAIL N° 1 :

### « LA PLACE DES ASSOCIATIONS DANS LE DIALOGUE CIVIL »

---

<b>Date:</b>	13 octobre 2009 (14h30 - 18h)
<b>Lieu :</b>	DJEPVA, 95 avenue de France Paris 13 <sup>ème</sup>
<b>Participants:</b>	liste en annexe
<b>Présidente :</b>	Mme Marie-Thérèse Cornette, présidente de chambre à la Cour des Comptes)

---

#### - Introduction

Mme Sophie BENTEGEAT, conseillère technique « vie associative » au cabinet du Haut commissaire à la jeunesse rappelle que ce groupe de travail s'inscrit dans la continuité des travaux préparatoires à la prochaine conférence sur la vie associative qui se tiendra le 17 décembre 2009. Au total, trois groupes se réuniront sur trois problématiques différentes. Ils proposeront des préconisations qui seront inscrites dans un rapport de synthèse présenté au cours de la conférence de décembre.

#### - Présentation des enjeux de ce groupe de travail

Mme Marie-Thérèse CORNETTE, présidente du groupe, décrit les enjeux de ce groupe de travail sur « La place des associations dans le dialogue civil ». Elle souligne la nécessité, notamment, de disposer d'outils fiables et adaptés pour l'observation de la vie associative, en vue de répondre aux attentes des associations. Au-delà de cette meilleure connaissance statistique, un second enjeu majeur est celui du rôle que peuvent tenir les associations dans le « dialogue civil ». Le poids croissant des associations dans la vie économique et sociale conduit, en effet, à mener une réflexion sur les modalités des dialogues qui pourraient s'instaurer, d'une part entre les associations elles-mêmes, d'autre part entre les associations et les représentants de l'Etat, aux différents échelons territoriaux.

#### - Organisation des travaux du groupe

M. Christophe FOUREL, rapporteur du groupe, précise le contenu et le calendrier des quatre réunions du groupe de travail qui se dérouleront entre le 13 octobre et la fin novembre 2009.

A priori, les deux premières séances seraient consacrées à l'observation statistique de la vie associative et à la réflexion sur la nature du ou des dispositifs les plus pertinents à mettre en place pour répondre aux attentes des différents acteurs.

La troisième réunion porterait sur les modalités de consultation des acteurs associatifs aux différents échelons territoriaux.

La quatrième aurait pour objectif de valider un document de synthèse présentant quelques préconisations concrètes, au vu de l'état des lieux et des réflexions menées lors des précédentes réunions.

#### - tour de table avec présentation de l'ensemble des membres du groupe

#### - Présentation de l'état des lieux de l'observation statistique de la vie associative

M. Brahim LAOUISSET, secrétaire du groupe, présente un état des lieux des différents outils d'observation de la vie associative, déployés par les différents acteurs de la statistique publique, les centres de recherches et d'études, les associations et les acteurs privés.

On peut les regrouper en trois catégories :

- les **répertoires** : WALDEC (ministère de l'intérieur) et SIRENE (INSEE)
- les **données administratives** (DADS, UNEDIC, URSSAF, CLAP)
- les **données d'enquête** (Enquête emploi et SRCV à l'INSEE, enquête « paysage associatif français » au CNRS, ...)

Au-delà des outils, des travaux académiques sont menés par différents spécialistes de la vie associative. Le secrétaire du groupe cite, notamment, les travaux méthodologiques visant à élaborer un compte satellite des associations (P. KAMINSKI, Edith ARCAHMBault), les travaux du laboratoire Matisse CNRS sur la connaissance du « paysage associatif français » (Viviane TCHERNONOG), les études sur le bénévolat (Lionel PROUTEAU, Lara MULLER), les publications sur l'emploi et la conjoncture (INSEE, Recherche et Solidarités),...

- Réactions des membres du groupe sur la présentation et discussion :

- Marie-Jeanne GAXIE (Ministère de l'Intérieur) complète les informations sur l'outil interministériel WALDEC, utilisé en préfectures et sous-préfectures pour l'inscription des associations. Elle précise l'état d'avancement des traitements en cours (gestion courante des mouvements postérieurs à 2005, intégration et vérification des associations contenues dans le stock d'associations dont les déclarations sont antérieures à 2005).

Elle rappelle qu'à l'origine du projet, l'utilisation du code SIREN avait été envisagée pour faciliter la « passerelle avec l'INSEE ». Cependant, les modalités d'attribution du code SIREN n'étaient pas compatibles avec le calendrier et les procédures d'inscription des associations auprès des CFE.

Par ailleurs, la mise en ligne de la liste des associations et d'éventuels changements dans les pratiques d'utilisation des données nécessiteront obligatoirement des modifications législatives.

- Jacques MALLET (recherches et Solidarités) souligne la complémentarité des dispositifs actuels d'observation de la vie associative. Il préconise de stabiliser l'existant et d'éclaircir les zones laissées dans l'ombre par les outils d'observation actuels.

- Edith ARCHAMBAULT (Professeur université Paris1) évoque la nécessité d'améliorer les dispositifs, notamment au regard des besoins de comparabilité internationale. En particulier, la mesure du bénévolat sera un thème international majeur en 2011.

- A. LECLERCQ (CNOSF) souligne l'importance d'une prise en compte de l'identité associative, sportive notamment. Il ne souhaite pas que l'on réduise l'observation des associations à leur activité marchande. Il faut, selon lui, mettre en place des outils spécifiques d'observation, qui mettent en lumière toute l'activité des associations et leur rôle dans la vie civile.

- P. KAMINSKI (ADDES) pense qu'on ne peut pas faire l'économie d'une connaissance statistique et chiffrée des associations et que leur activité doit être évaluée au travers d'un compte satellite des ISBL, base indispensable à l'établissement de tout indicateur social.

- Yannick BARBENÇON (CNCRES) souhaite une information sur les associations en « corps rassemblé » et informe l'ensemble des membres d'une publication récente du CNCRES « atlas d'économie sociale ».

- Sophie BENTEGEAT demande s'il est envisageable d'élaborer un outil INSEE spécialement dédié aux associations et s'il serait possible, à moyen terme, de mettre en ligne et à disposition de tous (particuliers, chercheurs,...) le répertoire des associations WALDEC.

- Viviane Tchernonog (CNRS) rappelle les difficultés que l'on rencontre pour réaliser une enquête sur les associations. Aujourd'hui, SIRENE ne recense qu'une petite partie des associations et elle doit utiliser l'intermédiation des mairies pour contacter les associations, ce qui ne conduit pas spontanément à des échantillons représentatifs. Elle souhaite la mise en place d'un répertoire de

référence et qu'une « déclaration de vie » (avec une périodicité de 2 ou 3 ans) devienne obligatoire en préfecture (un système de courrier postal permet déjà aux sous-préfectures de repérer les associations mortes).

- Mikaël GARNIER-LAVALLEY (ANACEJ) met en avant la faible représentation des associations, l'assemblée lui paraissant réunir une majorité de techniciens et d'experts : il insiste sur la charge déclarative déjà lourde pour les associations et a le sentiment qu'on souhaite les contrôler encore un peu plus.

- Jean-Christophe Le MINH (Restos du cœur) s'associe aux propos du représentant de l'ANACEJ et considère que les associations n'ont pas vraiment leur place dans ce débat d'experts.

- Mme la Présidente recadre le débat, en rappelant que ce groupe a pour objectif, notamment, d'améliorer l'observation de la vie associative et de proposer de nouveaux outils pour une meilleure prise en compte des attentes associations dans le dialogue civil. A ce titre, on attend des associations qu'elles expriment, au vu de l'état des lieux, leurs besoins non satisfaits et de suggérer des voies d'amélioration.

- Béatrice DELPECH (CESe) s'interroge sur la prise en compte, dans les débats au sein des nouveaux groupes de travail, des travaux préparatoires à la conférence de la vie associative qui se déroulent jusqu'au printemps 2009.

- Carole SALERES (UNIOPSS) ajoute que des préconisations ont déjà été faites dans cadre des groupes initiaux et que de nombreuses propositions figurent dans le rapport du CNIS de 1998 (rapport NEYRET). Seront-elles examinées à nouveau dans ce groupe de travail ?

- Daniel RAULT (DIIESES) suggère de mettre de l'ordre dans l'existant, déjà riche d'informations malgré des « lacunes » persistantes, et de sérier les problèmes techniques. Des propositions raisonnées, validées par les techniciens et les représentants des associations, devront être soumises aux décideurs politiques.

- Mme la présidente propose que l'ordre des deux prochaines séances soit inversé, afin de prévoir une réunion supplémentaire, mais restreinte, où les problèmes techniques seront abordés. La prochaine réunion du groupe serait consacrée à l'expression des attentes concrètes des associations et aux voies d'amélioration du dialogue civil. L'intervention d'un auditeur extérieur pourrait être envisagée.

- Christophe FOUREL conclut cette première réunion en constatant qu'il existe des difficultés d'accès aux données et de raccordement entre elles, ainsi que des problèmes de comparabilité internationale. Des sujets importants restent à approfondir, comme celui d'une meilleure connaissance du bénévolat. Il encourage tous les participants à travailler sur une meilleure qualité des informations, préalable essentiel à la solidité du dialogue civil

**Prochaine réunion du groupe 1** : mercredi 21 octobre (locaux, avenue de Ségur)

## **Liste des participants**

Marie-Thérèse CORNETTE (présidente)  
Christophe FOUREL (rapporteur)  
Brahim LAOUISSET (secrétaire)  
Augustin VICARD (HCJ)  
Sophie BENTEGEAT (HCJ)  
Sylvie BANOUN (HCJ – DJEPVA)  
Camille MORTREUX (HCJ)  
Marie-Jeanne GAXIE (Ministère de l'intérieur)  
Edith ARCHAMBAULT (CNVA)  
Carole SALERES (UNIOPSS)  
Anne CARAYON (CCOMCEN la JPA)  
Béatrice DELPECH (CESe)  
Pierre Marie GIARD (Jeunes européens de France)  
Jean-Christophe Le MINH ((Restos du cœur)  
Bernard SCHRICKE (Secours catholique)  
Mikaël GARNIER-LAVALLEY (ANACEJ)  
André LECLERCQ (CNOSF)  
Viviane TCHERNONOG (CNRS – université Paris 1)  
Yannick BARBENÇON (CNCRES)  
Philippe KAMINSKI (CGDD)  
Jacques MALET (Recherches et Solidarités)  
Jérôme ACCARDO (INSEE)  
Daniel RAULT (DIIESES)  
Chantal BRUNEAU (HCJ – DJEPVA)  
Amandine HUBERT (HCJ – DJEPVA)  
Philippe CALATAYUD (HCJ – DJEPVA)